

Communiqué (05/07/2006 à 19H) : Les enfants d'Al Rowwad joueront bien à Cenon

Le Comité Action Palestine vous informe qu'il a obtenu satisfaction dans la requête en référé liberté qu'il a déposée contre la mairie de Cenon qui avait annulé, moins de huit jours avant, et sous diverses pressions ([voir le communiqué de presse](#)), les deux représentations de la troupe des enfants palestiniens d'Al Rowwad de Bethléem « Nous sommes les enfants du camp » les 5 et 6 juillet.

Le Tribunal administratif de Bordeaux a jugé illégale la décision et à ordonné à la mairie de Cenon, après l'audience en urgence qui a eu lieu ce jour, de mettre à disposition du Comité Action Palestine comme elle s'y était engagée, la salle Simone Signoret et tous les moyens techniques nécessaires pour que les représentations puissent avoir lieu comme prévu et a condamné la commune à verser à l'association une somme de 1000 euros.

Bien sûr, l'information a été connue trop tardivement pour que la salle puisse être installée et les spectateurs prévenus pour le 5 juillet, mais demain jeudi 6 juillet, la représentation aura bien lieu à Cenon, salle Simone Signoret à 19h00.

Toutes les réservations ayant été déjà prises au « Théâtre en Miettes » pour le 7 juillet sont transférées à Cenon.

Tous ceux qui ne l'ont pas fait sont invités à prendre leur réservation d'urgence auprès centre culturel de Cenon au 05 56 86 38 43.

Le Comité Action Palestine remercie tous ceux, très nombreux, qui leur ont apporté leur soutien.

Les jeunes artistes Palestiniens ont le droit de raconter [leur histoire et leurs conditions de vie](#) . Cette justice leur a été aujourd'hui rendue à Bordeaux.